

---

COMMUNE DE SOLEYMIEUX

---

**CONSEIL MUNICIPAL DU : 21 Janvier 2010**

Session ordinaire

**PRESENTS** : JAYOL Jean Louis ; QUAIREL Yves ; ; CLAVIER Jean ;ROLLE Bruno ; RONZIER Julien ; CREPET Jean Claude ; DUMAS Jean marc ; MALLARD Annie ; PHALIPON Gérard ; POYET Annick ; POYET André ; VIAL Philippe

**EXCUSE (E) S:**

**ABSENT (E) S:**

**Secrétaire de séance** : A Mallard

---

**ORDRE DU JOUR**

➤ **RPI**

- CR Réunion
- Photocopieur école
- Ecole numérique

➤ **ASSANISSEMENT**

- Modification règlement
- Approbation du CGAG PI
- Approbation du CGAG travaux
- Approbation du CCTG travaux
- Approbation 1ere tranche travaux réfection réseau
- Autorisation choix maître d'œuvre

➤ **VOIRIE**

- Programme 2010

➤ **CCAS**

- CR réunion ados
- Repas des anciens

➤ **SYNDICAT MOULIN DE JUQUEL**

- **CR Réunion**

➤ **DIVERS**

- Location bureau presbytère
- Création d'un local technique
- Point sur terrain Damond/Lenoble
- Changement locataire mairie
- Médaille
- Véhicule P Broulioux
- Réunion publique la Poste

Le Maire donne lecture du CR du conseil du 3 Décembre qui est approuvé à l'unanimité.

▪ **RPI**

**Portage des repas :**

La réunion avec les représentants des parents d'élèves a été reportée.

**-Distribution de gel antibactérien :**

Les parents et les instituteurs ne le jugent pas nécessaires

**Remplacement Photocopieur**

Sur proposition du maire, le conseil après en avoir délibéré donne son accord pour financer son remplacement. Une subvention sera demandée dans le cadre de l'enveloppe cantonale. Le complément sera pris sur la subvention accordée à la coopérative scolaire.

**Ecole numérique**

Le conseil après en avoir délibéré donne son accord pour financer la partie non prise en charge par la subvention.

**Ados**

Le centre de loisirs ados aura bien lieu en juillet, comme l'année dernière. Devant le succès rencontré par notre action en 2009, la commission ados de la communauté de communes a proposé d'organiser ces centres sur quatre pôles : St Jean/soleymieux, St Bonnet le Château, St Maurice en Gourgois et Usson en Forez, et en conséquence, à la communauté de communes de prendre la compétence pour l'organisation et le financement des centres. Nous aurons donc un pôle sur notre secteur, qui regroupera les communes de Chênereilles, Marols, St Jean et St Jean.

Une plaquette sera distribuée courant mai qui précisera toutes les modalités de fonctionnement : le programme, le coût pour les familles (qui sera sensiblement le même que l'an passé), les informations nécessaires pour les inscriptions des jeunes... Gageons que les activités proposées susciteront le même intérêt qu'en juillet 2009.

Une réunion du groupe de travail est prévue le 29 janvier pour définir les tâches de chacun et de chaque commune (mise à disposition d'une salle, de matériel....) afin que le centre réponde au mieux aux attentes des jeunes et des familles.

▪ **ASSAINISSEMENT**

Après en avoir délibéré le conseil donne son accord pour les points suivants :

- Approbation du CCAG PI
- Approbation du CCAG Travaux
- Approbation du CCTG Travaux
- Approbation 1ere tranche travaux réfection réseau du bourg
- Modification d'un point du règlement (branchements)
- Par délibération le conseil autorise le maire à lancer les consultations du choix d'un maître d'œuvre.

▪ **VOIRIE**

**Programme voirie 2010**

Chemin de Molley(maison Benneton à Maison Phalippon)

Chemin maison Juban à Molley

Chemin maison Mallard (avec ST Jean)

▪ **CCAS**

**Repas des anciens**

Il aura lieu le 6 février à la salle des fêtes.

▪ **SYNDICAT DU MOULIN DE JUQUEL**

JM Dumas donne lecture du CR des dernières réunions

■ **QUESTION DIVERSES**

**Location du bureau du presbytère**

-Par délibération le conseil approuve la rédaction du bail qui stipule que le montant de la redevance de gardiennage que l'on doit reversée au diocèse est compensée par la mise à disposition gratuite du local (loyer 450 euros/an)

**Création d'un local technique**

Le conseil donne son accord pour engager les négociations d'achat du local à coté de la Joie de vivre.

**Litige Lenoble/Damond**

Le Maire informe le conseil de réponses apportées par les intéressés à sa proposition.

**Changement de locataire appartement Mairie**

Par délibération le conseil donne son accord au changement de locataire.

**Remise de la médaille du travail à Pierre Brouilloux**

Sur proposition du Maire le conseil approuve l'attribution de la médaille du travail (20ans) à Pierre Brouilloux. Les modalités d'attribution seront validées lors d'un prochain conseil.

**Remplacement véhicule**

Le conseil autorise le Maire à procéder au remplacement du véhicule actuel

**Réunion Publique**

Le Maire informe le conseil d'une réunion le 29 janvier à 18h concernant l'avenir du bureau de poste de ST Jean

**Fin de la séance**

**Prochain conseil le 4 Mars 2010**